Le 04 mars 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-212500565-20250220-D007849I0-DF

## MAIRIE DE **BESANCON**

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS



#### EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 04/03/2025

Séance du 20 février 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 février 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice: 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 3), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n°7 incluse), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 8), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 8 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO. Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE,

Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

M. Kévin BERTAGNOLI

Etaient absents:

Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, Mme Claudine CAULET à M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Guillaume BAILLY, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 8), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question n° 8), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 9), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 22), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT

OBJET: 21 - Aides aux établissements scolaires bisontins

Délibération n° 007849

# 21 Aides aux établissements scolaires bisontins

Rapporteur: Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n°1	06/02/2025	Favorable unanime

#### Résumé:

Le présent rapport a pour objet d'attribuer une aide aux établissements scolaires bisontins, dans le cadre de leurs échanges avec un établissement scolaire à l'international.

De nombreux établissements scolaires bisontins ont développé des échanges avec des établissements similaires dans d'autres pays.

L'idée première de ces échanges est de permettre aux collégiens et lycéens de découvrir d'autres cultures et de rendre concret l'apprentissage des langues enseignées en cours.

Compte tenu de l'intérêt que ces échanges présentent pour les élèves bisontins, la Ville de Besançon a souhaité accompagner les établissements scolaires qui les organisent en accordant une aide financière pour chaque élève participant. La subvention est versée à l'établissement et permet de faire baisser quelque peu le coût du voyage pour le groupe.

A cet effet, un barème est appliqué, privilégiant les déplacements et les relations avec des établissements de nos villes jumelées (20 € par élève pour un déplacement dans une ville non jumelée, 40 € quand le déplacement a lieu dans une ville jumelée - dans la limite de 40 élèves).

Sur la base de ce barème, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une aide de :

- 340 € au lycée Pergaud, pour le déplacement de 17 élèves à Nuremberg (Allemagne) du 8 au 15 mai 2025 (échange linguistique).
- **340** € au collège Clairs Soleils, pour le déplacement de 17 élèves à Troisdorf (Allemagne) du 14 au 16 mai 2025 (échange linguistique).
- **200** € au Lycée Victor Hugo, pour le déplacement de 10 élèves à Waiblingen (Allemagne) du 30 mars au 4 avril 2025 (échange linguistique).

En cas d'accord, la dépense, soit 880 €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.048.657381.0022204.10069.

- 500 € au lycée St Jean, pour le déplacement de 25 élèves à Amersfoort (Pays-Bas) du 10 au 16 avril 2025 (échange linguistique).

En cas d'accord, la dépense, soit **500** €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.048.65748.0022204.10069.

Le versement de cette aide sera effectué en une fois à compter de sa notification. Si pour quelque raison que ce soit, le voyage devait être annulé, l'établissement scolaire concerné restituera la subvention attribuée à la Ville, sur simple demande de la Trésorerie du Grand Besançon.

Rappel du soutien financier de la Ville

Nom de la structure	2022	2023	2024
Lycée Saint-Jean	520 €	0 €	0 €
Lycée Victor Hugo	0 €	240 €	0 €
Lycée Pergaud	0 €	800 €	1020 €
Collège Clairs-Soleils	0 €	0€	220 €

Mmes Elise AEBISCHER (1), Nadia GARNIER (1), Carine MICHEL (1) et MM. Hasni ALEM (2), Damien HUGUET (1) et Yannick POUJET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

#### A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de :

- 340 € au lycée Pergaud
- 340 € au collège Clairs Soleils
- 200€ au Lycée Victor Hugo
- 500 € au lycée St Jean

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 48

Contre: 0

Abstention\*: 0

Conseillers intéressés: 7

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Pour la Maire, l'Adjoint suppléant

Kévin BERTAGNOLI

Adjoint

Gilles SPICHER 3ème Adjoint

<sup>\*</sup>Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.